



Paris, le 27 mai 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

— Accréditation du cursus vétérinaire de VetAgro Sup par l'Association Vétérinaire Américaine —

Le cursus vétérinaire de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon « VetAgro Sup » qui relève du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, vient d'être accrédité par l'American Veterinary Medical Association (AVMA), association de médecine vétérinaire américaine en charge des missions d'évaluation des établissements d'enseignement vétérinaire, pour les 7 ans à venir. C'est la reconnaissance internationale de la qualité de la formation et de l'enseignement vétérinaire de cet établissement.

Cette accréditation fruit d'un long processus d'homologation, accordée pour 7 ans, intervient après la reconnaissance complète par l'association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV) en 2005 du cursus vétérinaire du campus de VetAgro Sup. Avec cette nouvelle accréditation VetAgro Sup rejoint les rares écoles et facultés vétérinaires européennes accréditées par l'AMVA (5 à ce jour : Londres, Edimbourg, Utrecht, Glasgow, et Dublin) et le premier établissement européen francophone à obtenir cette distinction.

Cette accréditation est particulièrement importante pour VetAgro Sup puisqu'elle offrira dès cet été à ses diplômés la possibilité de voir leur formation reconnue par les confrères américains. Cette nouvelle étape permettra également l'accueil d'étudiants étrangers dont les crédits de formation seront reconnus par les autorités américaines et canadiennes. Il s'agit là également d'une étape cruciale pour la formation vétérinaire française en termes de lisibilité internationale et de reconnaissance du savoir-faire des enseignants.

L'enseignement vétérinaire français c'est :

- **2 560 étudiants répartis dans quatre écoles nationales vétérinaires : l'École nationale vétérinaire d'Alfort, l'École nationale vétérinaire de Toulouse, l'École nationale Nantes-Atlantique vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation (Oniris) et l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup campus vétérinaire de Lyon),**
- **un taux net d'emploi de 95,2% pour les vétérinaires diplômés,**
- **Une composante de l'Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (IAVFF), prévu dans le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt qui va permettre la mobilisation des forces vives des 4 écoles vétérinaires françaises pour qu'elles soient toutes en mesure d'être accréditées.**

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr